



# PHOTOS



<b>Nom d'équipe :</b> Broke Bat			
<p><b>Pour le 1<sup>er</sup> mai :</b> minimum 10 noms et 10 photos. <b>Pour le 15 juin :</b> documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : <a href="mailto:liguevoyageurs@outlook.com">liguevoyageurs@outlook.com</a></p>			
1 Philippe Leroux	2 Chris Paquet	3 Jean-Philippe Chaput	4 Dany Ghoche
5 Gabriele Garulli	6 Frederick Marchand	7 Martin Demers	8 Alex Turcotte
9 Marc-André Roy	10 Mathieu Richard	11 Mathieu Roy	12 Jeremy Boursier
13	14	15	16
17	18	19	20